

RÉGIMES DE RETRAITE

Maîtriser les régimes légaux, complémentaires et supplémentaires

2 JOURS, 14 HEURES

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE :
AAP12

Objectifs de la formation

Identifier les différentes étapes permettant d'établir le dossier de départ en retraite

Maîtriser les différents régimes légaux, complémentaires et supplémentaires

Proposer les solutions les mieux adaptées à ses clients

Animée par

- PACE Isabelle
Consultant-formateur en gestion de patrimoine et assurance vie,

Public concernés

- Responsables des ressources humaines et des relations sociales, responsables retraite et protection sociale, courtiers et conseillers spécialisés en retraite

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 1 595,00 €HT

Gérer son dossier de départ à la retraite

Connaître ses droits et constituer son dossier

- Comprendre les documents essentiels et analyser le relevé de carrière
- Préparer son dossier de reconstitution de carrière
- Définir la fiscalité et les charges sociales des retraites

Assimiler les étapes à suivre pour liquider sa retraite

Définir les besoins en prévoyance et en santé

Maîtriser les régimes de retraite obligatoires

Identifier les conditions d'ouverture des droits dans le régime de base

- L'allongement de la durée de cotisation
<https://events.argusdelassurance.com> | 01 70 72 25 83 | formations@argusdelassurance.fr

- Les incidences du relèvement des bornes d'âges
-

Intégrer les possibilités de cessation anticipée d'activité

- Le départ anticipé pour carrière longue
 - Le départ anticipé au titre de la pénibilité
-

Analyser les modalités du rachat de trimestres

Calculer le montant des droits

- Les éléments pris en compte dans la liquidation des droits
 - Le montant de la retraite de base : pension à taux plein ou réduit, surcote ou décote
 - Les avantages complémentaires : les majorations
-

EXERCICE Calcul d'une pension du régime de base des salariés

Distinguer les régimes de retraite complémentaires

- La retraite complémentaire des salariés de l'ARRCO
 - La retraite complémentaire des cadres de l'AGIRC
 - Fusion et réforme 2019 AGIRC-ARRCO
 - Exercice d'application : calcul d'une pension des régimes complémentaires des salariés
-

Connaitre les mesures pour l'emploi des seniors

- Cumul emploi-retraite
 - Retraite majorée / minorée
 - Retraite progressive
 - Surcotation des temps partiels
-

EXERCICE Récapitulatif des actions à mener pour constituer son dossier de départ à la retraite

Mettre en place un dispositif d'épargne retraite

Identifier les différentes solutions

- Intégrer les incitations fiscales des produits d'entreprise : PERCO, Article 83, Article 39
 - Recourir aux produits d'épargne retraite individuels : PERP, Madelin, PREFON
-

Conseiller le dispositif le mieux adapté

- Procéder à l'état des lieux du patrimoine
 - Mesurer l'incidence des exonérations fiscales et sociales et de la Loi PACTE
-

CAS PRATIQUE Analyse de différentes situations de personnes proches de la retraite

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.